

IMBAKIN HOLDING
SOCIETE ANONYME – NAAMLOZE VENOOTSCAP

**Procès-verbal de l'Assemblée Annuelle Ordinaire des actionnaires tenue le mardi 12 mai 2026
chez TreeTop Asset Management, avenue des Francs 79 à 1040 Etterbeek**

La séance est ouverte à 10.³⁰~~00~~ heures, sous la présidence de Monsieur Christophe Evers.

BUREAU

Monsieur le Président désigne en qualité de Secrétaire :

- Monsieur ~~Hubert~~ de Ville de Goyet

Jean-Philippe Kusterschoot

Monsieur le Président propose comme scrutateur le Baron Bernard de Gerlache, qui accepte.

L'Assemblée constate la présence des administrateurs suivants :

- Monsieur Christophe Evers
- Monsieur Thierry Beauvois

Ceux-ci complètent, de droit, le bureau.

Deloitte Réviseurs d'entreprises SCRL, Commissaire, représenté par Madame Corine Magnin, est également présent.

VALIDITE ET COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

La convocation a été publiée sur le site Internet le 17 avril 2026.

Des lettres missives ont, en outre, été envoyées aux actionnaires en nom, et des messages électroniques aux administrateurs et au commissaire le 22 avril 2026; il ne doit pas être justifié de l'accomplissement de cette formalité.

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 32 des statuts prescrivant :

- L'enregistrement des actions dématérialisées auprès d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation le 4 mai 2026 à 24 heures et qui aura émis une attestation constatant cet enregistrement au plus tard le 8 mai 2026.
- L'enregistrement des actions nominatives dans le registre des actionnaires le 4 mai 2026 à 24 heures et qui aura fait connaître par écrit son intention d'y assister avant le 8 mai 2026.

Sont présents ou représentés les 7 actionnaires indiqués à la liste de présence avant l'ouverture de la séance et annexée au présent procès-verbal avec les originaux des procurations y mentionnées.

Selon cette liste des présences, 2.474.195 actions sont présentes ou représentées sur les 3.189.330 actions représentatives du capital social ayant pouvoir de vote.

Chaque action donne droit à une voix. Il est pris part au vote pour un total de 2.474.195 voix.

IMBAKIN HOLDING
SOCIETE ANONYME – NAAMLOZE VENOOTSCHAP

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Tous les faits exposés par le Président et le Secrétaire sont vérifiés par le Bureau et reconnus exacts par l'Assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

L'ordre du jour comporte :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2025.
2. Rapport du commissaire sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2025.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ainsi que l'affectation du résultat.
4. Proposition de donner décharge, par vote séparé, aux administrateurs pour leur gestion
5. Proposition de donner décharge au commissaire pour sa mission de contrôle
6. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Mr Christophe Evers pour une durée de 3 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2029
7. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Mr Thierry Beauvois pour une durée de 3 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2029
8. Proposition de renouveler le mandat de commissaire de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SCCRL, représenté par Mme. Corine Magnin pour une durée de 3 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2029 et de fixer sa rémunération à € 4.300 (hors TVA, cotisation IRE et frais d'utilisation de la technologie de Deloitte)

*

DELIBERATIONS

1. Rapport du Conseil d'Administration.

Le Président fait lecture du Rapport du Conseil d'Administration

Les administrateurs répondent aux questions posées par l'Assemblée ; les informations complémentaires demandées sont fournies.

2. Rapport du Commissaire.

L'Assemblée dispense la Commissaire de lire son rapport. Elle expose les conclusions et répond aux questions posées par l'Assemblée.

3. Comptes clôturés au 31 décembre 2025.

Les comptes statutaires, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 sont soumis à l'examen de l'Assemblée.

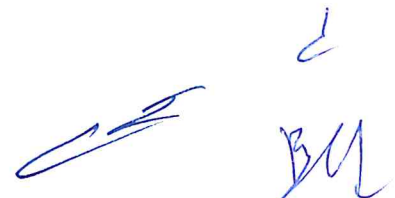
Il est donné réponse aux questions posées par les membres de l'Assemblée.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats

L'Assemblée approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ressortant des comptes annuels sociaux qui viennent d'être approuvés.

Perte de l'exercice	- 24.929	Euros
Report du bénéfice antérieur	6.460	Euros
Perte à affecter	-18.469	Euros
Perte à reporter	-18.469	Euros



4. Décharge aux Administrateurs

- Par vote spécial et à l'unanimité des voix exprimées, l'Assemblée donne décharge à Monsieur Christophe Evers pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2025.
- Par vote spécial et à l'unanimité des voix exprimées, l'Assemblée donne décharge à Monsieur Thierry Beauvois pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2025.

5. Décharge au Commissaire

Par vote spécial et à l'unanimité des voix exprimées, l'Assemblée donne décharge au Commissaire, pour l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2025.

6. Renouvellement du mandat de Mr Christophe Evers

Par vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Mr. Christophe Evers pour une durée de 3 ans échéant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2029.

7. Renouvellement du mandat de Mr Thierry Beauvois

Par vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Mr. Thierry Beauvois pour une durée de 3 ans échéant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2029.

8. Renouvellement du mandat du Commissaire

Par vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire Deloitte, Réviseurs d'entreprises SCCRL, représentée par Madame Corinne Magnin, pour une durée de trois années, échéant à l'issue de l'assemblée de 2029, et fixe sa rémunération à 4.300 € (hors TVA, cotisation IRE et frais d'utilisation de la technologie de Deloitte).



Le Secrétaire



Le Président



Le Scrutateur